



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 07 DECEMBRE 2021 à 14h00

Procès-Verbal N°535

Président : Michel Vachetta

Présents : Annie Brault, Gérard Bouat, Bernard Buosi, Dan Marchal.

Excusé : Daniel Guillard.

Absent : Amar Remli.

BONJOUR,

J'ai effectué un rappel à l'assemblée générale des clubs du 20 NOVEMBRE 2021 l'importance pour la commission que dans vos messages adressés dans la boîte mail de la sportive soient précisés :

La catégorie :

Séniors D1 ou D2 ou D3 ou D4 ou D5 ou vétérans

U20 D1 ou D2.

U17 D1 ou D2 ou D3.

U15 A 11 D1 ou D2 ou D3.

U15 A 8.

U13 D1 ou D2 ou D3 ou D4.

La poule correspondante.

Pour les coupes précisez de quelle coupe il s'agit.

Vous correspondant des clubs vous connaissez parfaitement dans quelle catégorie et la poule où évoluent vos équipes.

Les membres de la commission passent un temps énorme pour retrouver toutes les informations.

Certains clubs ont compris cette importance d'autres n'ont pas compris cette importance ou plus grave ne tiennent pas compte de nos demandes.

Ne m'obligez pas à mettre vos mails incomplets en stand by, je suis conscient que cela peut foutre un sacré bazar mais j'assumerai.

En espérant que ce message a bien été compris par tout le monde et que cela va vite devenir quasiment parfait.

Merci de m'avoir lu.

Michel VACHETTA

RAPPEL DES HORAIRES DE MATCH pour U6 à U20

Article 8 - Horaires des matchs (U6 à U20)

8-1 - Les plateaux Foot Animation (U6 à U11) : Ils doivent débuter le samedi entre 12H30 et 15H30 mais peuvent être programmés à partir de samedi 10h30 avec l'accord de tous les clubs concernés et validation de la commission sportive.

8-2 – Horaires officiels pour les U13, U15, U15F, U17, U18F, U20 :

Les rencontres des jeunes U13, U15, U15F, U17, U18F, U20 ont un horaire officiel, c'est-à-dire un horaire fixé par défaut pour toutes les rencontres de la catégorie.

1. Pour les U13 : samedi à 14h00.
2. Pour les U15, U15F : samedi à 15h00.
3. Pour les U17 : samedi à 15h30.
4. Pour les U18F à 8, U20 : samedi à 16h00.
5. Pour les U18F à 11 ; dimanche à 10h00

8-3 – Horaire modifié pour les U13, U15, U15F, U17, U18F, U20 : Les rencontres peuvent avoir un horaire modifié parmi les propositions suivantes :

1. Pour les U13: Début du match le samedi de 10h30 à 11h00 et 12h30 à 17h00.
2. Pour les U15 et U15F : Début du match le samedi de 12h30 à 17h00.
3. Pour les U17, U18F (à 8 ou à 11) et U20 : Début du match le samedi de 12h30 à 18h00.

4. Pour toutes les catégories : Samedi de 10h30 à 12h00 (sauf U13 de 11h00 à 12h00) et Dimanche de 10h30 à 15h30, avec l'accord des deux clubs et validation de la commission quelle que soit la période.

8-4 – Modalités de modification de l'horaire : L'horaire officiel peut être modifié selon les modalités suivantes:

8-4-1 - Pendant la « période verte » : Jusqu'au jeudi 23h59 de la semaine N-1, par le biais de Footclubs l'horaire est à choisir parmi ceux proposés à l'article 13-3.

Cela ne s'applique pas pour les créneaux du dimanche où il faut l'accord des 2 clubs. 8-4-2

- Pendant la « période orange » : A compter du vendredi 00h00 et jusqu'au mardi 12h00 par le biais de Footclubs avec l'accord du club avant le mardi 12h00, l'horaire est à choisir parmi ceux proposés à l'article 13-3. 8-4-3

- Pendant la « période rouge » : La semaine du match à partir du mardi 12h00, sur décision de la Commission Sportive sérieux et motivé L'article 45 relatif aux terrains impraticables reste évidemment applicable.

MESSAGE DE Mr Dominique BOËNIGEN AUX CLUBS GRENOBLOIS.

Bonjour,

Je tiens à vous rappeler que les horaires de l'ensemble des matchs et plateaux se jouant sur la ville de Grenoble sont fournis par la Direction des Sports de la ville de Grenoble au District de l'Isère de Football et à la Ligue afin que l'organisation de sa planification soit cohérente au regard du nombre importants de compétitions (toutes activités sportives confondues) sur notre commune.

Il ne sera pas accepté par le District de l'Isère ainsi que la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football toutes modifications de l'horaire ou jour de compétition faite par un club de sa propre initiative.

Toutes demandes de modifications d'horaire ou de jour de compétition doit-être faite au regard des règlements fédéraux et envoyées au District de l'Isère de Football (sportive@isere.fff.fr) ainsi qu'à la Direction des Sports de la Ville de Grenoble (sport.planification@grenoble.fr).

Merci pour votre compréhension.
Sportivement.

M. Dominique BOËNIGEN
Centre Communal Camille-Claudel
Direction des sports
Pôle Planification et Aides aux Clubs.

U13

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88

U15 A 8

Reprogrammation des matchs de la journée 6 du 04/12 au 18/12

Moirans / Brezins, La Sure / St Joseph de Rivière , Cremieu / Rachais

Si des clubs sont intéressés pour jouer à 8 merci de se faire connaitre pour la deuxième phase pour l'instant il y a Bourg d'Oisans et Mistral merci aux clubs jouant déjà à 8 de confirmer par mail.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94

U15 A 11.

D1 Reprogrammation des matchs de la journée 8 du 04/12 au 18/12

Poule A : FC2A / Tour St Clair

Poule B : Sud Isere / Crolles et Deux Rochers / St Marcellin 2

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94

U17.

Courriers : BALMES NORD ISERE / ESTRABLIN / SEYSSINS : lus.

Le tableau des montées et descentes sera consultable sur le site en fin de semaine.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38

U20.

D2 Poule B : Chirens est incorporé dans cette poule et de ce fait, le calendrier a été refait. Les matchs en retard de Chirens ont été en partie programmés. Les clubs de cette poule trouveront sur le site le nouveau calendrier

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49

SENIORS.

La commission a commencé le report des matchs non joués.

La première date de report est le 19 décembre pour certaines équipes.

Regardez la programmation des rencontres sur le site.

Je rappelle que si vous n'avez pas un arrêté municipal, vous devez obligatoirement passer par les délégués de secteurs pour reporter un match.

La liste des délégués de secteur est sur le site.

Des clubs font des reports de leur plein gré.

Le règlement des terrains impraticables n'a pas changé avec le covid.

Attention aux matchs perdus par pénalités

Responsable Michel Vachetta 06.25.31.32

VETERANS

Responsable : Amar REMLI 06.28.32.60.35